



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Valorisation des acquis de l'expérience des enseignants

Question écrite n° 41143

### Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur l'insuffisance de validation des acquis de l'expérience dans la carrière des personnes qui ont eu une longue expérience professionnelle avant de devenir enseignantes. En effet, si cette expérience antérieure est prise en compte dans les voies de recrutement elle ne le serait guère ensuite. C'est ainsi que cette expérience antérieure ne confère aucun point lors des mouvements de poste. Cela aboutit donc à procurer des postes non stables pendant de nombreuses années à un âge où ces personnes aspirent à plus de stabilité. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention d'améliorer cette prise en compte de ces expériences professionnelles antérieures afin de rendre plus attractives ces reconversions professionnelles à l'heure où trop de postes d'enseignants restent à pourvoir.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thibault Bazin](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41143

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale et jeunesse](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 septembre 2021](#), page 6917

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)